

La mise à jour des PCRS, le point de vue d'un exploitant

6 février 2025

Webinaire ANCT

Mettre à jour les PCRS



Mettre à jour ?

Un « PCRS » qui n'est pas mis à jour n'est plus un PCRS :

7° Le fond de plan employé pour la transmission des données de localisation des réseaux aux déclarants est le meilleur lever régulier à grande échelle disponible, établi **et mis à jour** par l'autorité publique locale compétente en conformité avec les articles L. 127-1 et suivants du code de l'environnement et selon le format d'échange PCRS (plan corps de rue simplifié) établi et mis à jour par le Conseil national de l'information géolocalisée ;

En raster : la solution technique de collecte et d'intégration d'un PCRS existant appelle des compétences et des moyens au niveau

En vecteur : c'est plus simple ?

En raster hybridé de vecteurs, une solution à explorer. En diffusion, le vecteur peut être tuilé en première étape.



Gouvernance de la mise à jour Questions financières

Ressources documentaires PCRS ACCOMPAGNEMENT ANCT Note d'investigation CONTEXTE Réglementation Protocoles d'accords Géostandards Acteurs Gouvernance des données Glossaire LES PROJETS PCRS Construction Production Mise à jour Publication Accéder aux données Questions les plus fréquentes USAGES Les usages du PCRS Géoréférencement des réseaux aériens ou souterrains



Référentiels territoriaux

CONTEXTE

POF

Protocoles d'accords

Descriptif des principaux protocoles d'accord d'exister

La réglementation est désormais déclinée dans des de pouvoir lancer des projets PCRS.

Cette page recense les différents documents signé

Protocole national de 2015

Accéder au texte officiel du protocole national sur



Consécutivement au cadre réglementaire construit nécessaire entre tous les acteurs en plus de la puis œuvre des PCRS.

Le document retrace donc le contexte et affine le c prenantes. Il s'agit d'assurer de l'application du for s'exerce aussi pour les mises à jour. Ceci sans dont l'APLC qui est constituée "à l'échelon le plus appro

Sont signataires, au 24 juin 2015 :

- Le CNIG (Laurent Tapadinhas)
- La FNCCR (Xavier Pintat)

Où mettre à jour

Rappel : dans tous les cas c'est le gestionnaire de voirie qui modifie la voirie !

Les besoins de mise à jour doivent faire l'objet d'un signalement quand :

- Phase projet
- Reconfiguration urbaine d'ampleur (rond point, aménagement des voies de circulation)
- Lotissement, ZAC

La soutenabilité de la charge passe par une priorisation des besoins et des arbitrages dans une gouvernance partagée entre les contributeurs



03.

GRDF et les mises à jour



Contribution aux mises à jour :

Conformément à ses engagements pris en 2015 en signant le protocole CNIG – PCRS, GRDF accueille les propositions de tour de table en provenance des APLC pour :

- la première constitution des données et ses mises à jour
- les conventions de mise à jour (seules)

GRDF met à disposition les affleurants de tous les réseaux qu'il collecte au standard PCRS vecteur.



